

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA FEDOM

N°483 – Lundi 13 juin 2022



L'ÉDITO

CMA-CGM vient d'ouvrir à Washington un accélérateur de start-ups "ZE BOX", mettant en relation les partenaires d'affaire et les start-ups susceptibles de porter des solutions les intéressant. Notre adhérent a pris des initiatives comparables à Marseille, son siège, mais aussi en Guadeloupe. L'échelle y est évidemment différente, mais l'enjeu du développement économique y est encore plus important. Les partenaires locaux sont d'une nature, d'une taille différentes, les start-ups n'y émergent pas de la même manière. Pour autant, faciliter la relation, le "match" est porteur de business. C'est un bon exemple du rôle, de la responsabilité que les grandes entreprises peuvent exercer pour nos économies. C'est un enjeu pour le développement de l'économie numérique ; ce l'est aussi pour faciliter les flux d'exportation de nos entreprises.

Au même moment que la crise ukrainienne, les forums sur l'avenir de l'Indo-Pacifique se multiplient. La dimension géostratégique est intensément perçue : la France, La Réunion, Mayotte, les collectivités du Pacifique ont une place à y prendre. C'est une opportunité pour porter, d'une façon renouvelée, les enjeux économiques de ces territoires et pour promouvoir les perspectives d'avenir de nos entreprises. A condition d'assurer la cohérence entre les grands desseins et la réalité de terrain des entreprises. Nous sommes disponibles pour y contribuer.

Hervé Mariton
Président de la FEDOM



FLASH SPECIAL

Législatives 2022 : En Outre-mer, neuf duels Ensemble contre NUPES pour le second tour, et une abstention record ce dimanche

Comme dans plusieurs circonscriptions hexagonales, le second tour en Outre-mer se jouera aussi entre la confédération présidentielle d'Emmanuel Macron et l'union des gauches de Jean-Luc Mélenchon, dans 9 des 27 circonscriptions ultramarines. Ce dimanche a aussi été marqué par une abstention record.

[En savoir plus](#)

Prise en charge des coûts fixes des entreprises : fermeture prochaine de tous les formulaires

Les dispositifs d'aide aux entreprises dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 prennent fin progressivement. Le dernier guichet, coûts fixes février 2022, sera clôturé le 15 juin 2022.

Seules les instructions closes avant le 30 juin 2022 pourront donner lieu à l'octroi d'une aide.

Dans ce contexte, afin de permettre une analyse des dossiers dans les délais, les entreprises doivent donc veiller à envoyer des demandes complètes et cohérentes au plus tard le 15 juin 2022 minuit. Tous les formulaires seront fermés une fois cette date passée.

[En savoir plus](#)

Abrogation du régime fiscal de longue durée en faveur des sociétés ayant pour objet la recherche et l'exploitation minière dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion

L'administration fiscale a publié ce mercredi 8 juin 2022 un commentaire au BOFIP (bulletin officiel des finances publiques) relatif aux modalités d'abrogation du régime fiscal de longue durée en faveur des sociétés ayant pour objet la recherche et l'exploitation minière dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion prévue par l'article 35 de la loi de finances pour 2022 qui abroge l'article 1655 bis du code général des impôts relatif au dit régime fiscal.

L'administration rappelle que l'article 1655 bis du CGI continue toutefois de produire ses effets à l'égard des sociétés ayant bénéficié d'un agrément et ce, jusqu'au terme de la période d'application définie dans l'arrêté d'agrément.

[En savoir plus](#)

Commentaire FEDOM : Ce dispositif, définitivement supprimé par la loi de finances pour 2022, codifié à l'article 1655 bis du CGI, mettait en place un "régime fiscal de longue durée", pour les sociétés de recherche et d'exploitation minière en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à la Réunion. Ce régime fiscal de longue durée permettait pour les bénéficiaires des entreprises auxquelles était accordé le régime fiscal de longue durée d'être exonérés d'impôt sur les sociétés, dans la mesure où les bénéficiaires étaient investis dans l'entreprise ou dans une autre entreprise exerçant une activité similaire dans les départements d'outre-mer, c'est-à-dire :

- soit dans une entreprise ayant pour objet la recherche ou l'exploitation minière dans l'un des quatre départements d'outre-mer ;

- soit dans une entreprise exerçant, dans le département de la Guyane, une activité agricole, forestière ou industrielle;

- soit dans une entreprise exerçant dans les trois autres départements d'outre-mer une activité industrielle.

Cette exonération était valable pendant toute la durée d'application du régime de longue durée. L'arrêté ministériel d'agrément fixait le point de départ et la durée d'application de ces diverses dispositions de faveur, dans la limite d'une période de vingt-cinq ans, majorée, le cas échéant, des délais d'installation sans que ceux-ci puissent excéder cinq ans.

Pour bénéficier de ce régime fiscal de faveur, les demandes d'agrément devaient être présentées avant le 31 décembre 2001. De fait, il s'agissait d'un régime fiscal dont le fait générateur était éteint depuis 2001; ce qui a conduit le législateur légitimement à le supprimer, tout en maintenant les effets pour les entreprises ayant obtenues un agrément antérieurement à 2001.

On peut enfin rappeler que les entreprises de ces secteurs d'activité peuvent bénéficier, dans le cadre du régime de la zone franche d'activité nouvelle génération codifié à l'article 44 quaterdecies du CGI, d'un abattement d'impôts sur les bénéfices (IR ou IS) de 80%, sans condition d'investissement des bénéfices dans l'entreprise ou dans une autre entreprise exerçant une activité similaire, mais dans le cadre d'un plafond fixé à 300 000 euros par an.

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Résultats élections législatives 2022: dans les yvelines, la ministre yaël braun-pivet arrive largement en tête

L'actuelle ministre des Outre-Mer est arrivée largement en tête du premier tour des élections législatives dans la 5e circonscription des Yvelines avec 13 points d'avance sur la candidate Nupes.

[En savoir plus](#)

« Ma nouvelle méthode » : les confidences d'Emmanuel Macron

Le Président a promis de « changer de méthode » pour son second quinquennat. Comment ? Avec quels objectifs ? Suivant quel calendrier ? Emmanuel Macron précise ses intentions et répond à plusieurs questions d'actualité dans ce grand entretien accordé à la presse quotidienne régionale. Le premier depuis sa réélection, le 24 avril.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Chlordécone, soignants non-vaccinés, autonomie : Emmanuel Macron s'exprime sur sa politique Outre-mer](#)

De même : [Emmanuel Macron : « Nous réintégrerons les soignants suspendus après le feu vert des autorités scientifiques »](#)

Outre-mer : l'Etat fait payer le carburant des Antillais aux compagnies aériennes !

Dans les Outre-mer l'aérien est presque vital pour l'économie locale. Alors que les compagnies retrouvent un bon niveau d'activité, sur fond de flambée du prix du pétrole, le gouvernement a décidé de tirer une balle dans l'aile des transporteurs desservant la Martinique, la Guadeloupe ou encore la Guyane. Au lieu d'augmenter, les prix à la pompe, les préfets de ces 3 régions ont préféré relever les taxes sur le kérosène de 15% (5% pour la Guyane), faisant donc payer aux compagnies la flambée du pétrole dans les stations essence. Une mesure électoraliste qui ne passe pas vraiment dans l'aérien français...

[En savoir plus](#)

Communiqué de presse des ministres de l'Intérieur et de l'Outre-mer - Violences survenues à Mayotte

De violents affrontements ont éclaté à Koungou et à Majicavo (Mayotte) entre bandes rivales, en marge du meurtre par arme blanche d'un jeune le dimanche 5 juin. Des barrages ont été érigés sur la RN1 à Koropa et à Koungou par des groupuscules qui ont également pris pour cible des automobilistes et les forces de l'ordre. Trois barrages ont été levés grâce à l'intervention de la gendarmerie mobile qui continue ses opérations de maintien de l'ordre malgré des attaques répétées. Trois gendarmes ont été légèrement blessés. Une personne a été pour l'heure placée en garde à vue.

[En savoir plus](#)

Indopacifique : le ministre des Armées Sébastien Lecornu au Shangri-La Dialogue à Singapour, grand rendez-vous de la sécurité Asie-Pacifique

Le ministre des Armées Sébastien Lecornu était attendu au Shangri-La Dialogue les 11 et 12 juin. Organisé chaque année à Singapour par l'Institut international d'études stratégiques, il s'agit d'un grand rendez-vous diplomatique sur la sécurité de la région Indopacifique.

[En savoir plus](#)

Commentaire FEDOM : Le ministre des Armées Sébastien Lecornu a pu réaffirmer le rôle crucial des territoires ultramarins français dans la stratégie française dans l'Indopacifique, en rappelant que la "la France vit de manière très directe" les conséquences des tensions mondiales actuelles (prédation pour les ressources ; conséquences du bouleversement climatique avec des catastrophiques naturelles dévastatrices; fragilités des chaînes d'approvisionnement.), en tant que nation de l'Indopacifique avec 2 millions de citoyens français vivant à la Réunion, à Mayotte, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna et en Nouvelle Calédonie. De manière opérationnelle et concrète, le ministre des Armées a indiqué que la "France continuera le renforcement et la modernisation de nos capacités avec le déploiement permanent, d'ici 2025, de 6 nouveaux patrouilleurs océaniques en Indopacifique dont deux dès

cette année dans le Pacifique, l'un basé en Nouvelle Calédonie, l'autre en Polynésie. Ces patrouilleurs assureront des missions de surveillance et de souveraineté. De la même façon, les 5 Falcon du Pacifique seront remplacés par 5 nouveaux modèles plus modernes."

Un texte Covid-19 après les législatives

La porte-parole du Gouvernement, Olivia Grégoire, a annoncé le 8 juin qu'un nouveau projet de loi de gestion de la crise sanitaire serait présenté au Conseil des ministres du 22 juin. Il s'agit de « porter l'ensemble des mesures qui ont vocation à tomber le 31 juillet prochain », a-t-elle ajouté. Cette date butoir avait été l'enjeu d'une bataille acharnée entre députés et sénateurs lors de l'examen du précédent texte relatif à la crise du Covid-19. Alors que les indicateurs de la pandémie repartent à la hausse, l'exécutif dit vouloir être capable d'« intervenir avec la mise en place de mesures de freinage si la situation était amenée à dégénérer après le 31 juillet », a indiqué la porte-parole.

Source : Contexte

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Quatre questions à François-Noël Buffet, président de la mission d'information du Sénat sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie

À deux semaines exactement du déplacement de la mission d'information du Sénat sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie (22 – 29 juin), son président François-Noël Buffet (Les Républicains), également président de la commission des Lois, fait le point sur les contours de la mission pour Outre-mer La 1ere.

[En savoir plus](#)

Insécurité et violences à Mayotte : "Condamner c'est bien, agir c'est mieux !"

Le député (LR) de Mayotte, Mansour Kamardine, a réagi aux violences survenues ces derniers jours à Mayotte par voie de communiqué. Estimant que la condamnation de ces actes, exprimée par le gouvernement, ne suffit plus, il demande des moyens.

[En savoir plus](#)

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPEENNE

Max Orville reprend le siège de Chrysoula Zacharopoulou à la commission Environnement du Parlement européen

En 24ème position sur la liste Renaissance lors des élections européennes en mai 2019, le président du Modem Martinique, Max Orville, est devenu eurodéputé, début juin, à la suite de la nomination de Chrysoula Zacharopoulou comme secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux dans le gouvernement Borne. Suppléant à la commission Envi, Max Orville siègera également à celle de l'Emploi ainsi qu'à la commission spéciale sur le Covid-19 et fera partie de la délégation de députés au sein de l'assemblée parlementaire réunissant des élus européens et des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'élu souhaite mettre au cœur de son mandat les dossiers sur le chlordécone, les sargasses et l'emploi.

[En savoir plus](#)

Le Parlement européen adopte le rapport Omarjee sur la prise en compte de l'insularité dans les politiques de cohésion de l'Union Européenne

Mardi 7 juin, le Parlement européen a adopté un rapport porté par le député européen, et Président de la commission du développement régional au Parlement européen (REGI), Younous Omarjee, qui plaide pour la prise en compte de l'insularité dans les politiques de cohésion de l'Union Européenne. Les députés européens ont appelé à « une nouvelle relation entre les îles et l'Union Européenne.

[En savoir plus](#)

Face à l'inflation, la BCE annonce sa première hausse de taux depuis plus de dix ans

Aux grands maux les grands remèdes. Confrontée à une inflation galopante, la Banque centrale européenne a annoncé le 9 juin qu'elle allait relever ses taux d'intérêt – une première depuis onze ans. Dans le détail, une première hausse de 0,25 % sera actée en juillet, suivie d'autres, dont le calendrier et l'ampleur seront déterminés

à partir de septembre. Une méthode qui permettra à l'institution de jauger la réaction des marchés financiers et de s'adapter en conséquence. « C'est une bonne pratique de [relever les taux] de façon mesurée », a résumé la présidente de la BCE, Christine Lagarde.

Source : Contexte

VIE DES TERRITOIRES

Nouvelle-Calédonie - Deux ans après, le référentiel de la construction s'est bien intégré dans le paysage du BTP

Comment la réforme du BTP est prise en compte, aujourd'hui, dans le quotidien des professionnels ? Si une majorité des professionnels du BTP l'avait jugée comme un cataclysme lors de son introduction, en 2020, les avis sont désormais moins tranchés, et ce nouveau référentiel de construction est désormais bien intégré par le secteur. Cette réforme avait pour objectif la protection des clients en encadrant les pratiques de la construction. En structurant la filière, elle impose, entre autres, la responsabilisation de tous les acteurs, mais aussi la protection du système d'assurances pour le client et le constructeur, avec la garantie sur 10 ans.

[En savoir plus](#)

Polynésie française - Télétravail : le Cesec partagé

Le Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec) a examiné ce jeudi le projet de loi du Pays devant encadrer le télétravail dans le secteur privé. Un texte jugé "tardif" sur lequel l'institution a émis un avis non qualifié invitant le Pays à revoir sa copie.

[En savoir plus](#)

Guadeloupe - Les nouveaux enjeux du Tourisme

Depuis la décroissance de l'épidémie de Covid et la baisse des mesures restrictives, le transport aérien se frotte les mains. Certaines compagnies constatent une reprise du trafic sur la destination Guadeloupe et les taux de remplissage frôlent, voire dépassent ceux de 2019. Une bonne nouvelle pour l'Archipel même si elle est loin d'être une fin en soi.

[En savoir plus](#)

Mayotte - « On a du riz destiné à Mayotte bloqué à La Réunion depuis plus d'un an »

L'inflation et les pénuries inquiètent les élus locaux. Jeudi 9 juin, le conseil départemental de Mayotte a donc organisé une réunion avec plusieurs acteurs de la grande distribution. Ces derniers évoquent des soucis liés au transport plus qu'à la guerre en Ukraine. Plusieurs pistes ont été abordées comme le gel de l'octroi de mer ou des réunions avec les représentants du port de Longoni.

[En savoir plus](#)

RAPPORTS, ETUDES, AVIS, JURISPRUDENCES

Obligation au passif des associés : les précisions de l'administration fiscale

Les règles de responsabilité des associés d'une société vis-à-vis des dettes de leur société divergent en fonction de la forme de la société. L'administration fiscale vient de commenter ces dispositions.

[En savoir plus](#)

Les Outre-mer « en première ligne » face aux bouleversements climatiques, selon le Réseau Action Climat France

Selon une note de l'association Réseau Action Climat France publiée début juin, les Outre-mer sont « en première ligne » face au changement climatique. Soumis à des événements météorologiques extrêmes, les conséquences pour les populations et les écosystèmes locaux sont déjà visibles, et seront de plus en plus graves avec un niveau de réchauffement élevé.

[En savoir plus](#)

Tribune - Répondre aux enjeux pluriels ultramarins en dotant le ministère des Outre-mer d'une véritable administration de mission au niveau du Premier ministre, par Patrick Lingibé

La Première ministre Elisabeth Borne a présenté les décrets définissant les attributions des membres du Gouvernement. Ces décrets définissent les compétences de chaque ministre et précisent les services placés sous leur autorité. Ils créent une dynamique et appellent une collaboration étroite entre les ministres dans plusieurs domaines de l'action gouvernementale. Dans cette tribune, l'avocat et vice-président de la Conférence des bâtonniers Patrick Lingibé plaide pour une nouvelle organisation politique et administrative du ministère des Outre-mer pour une meilleure visibilité.

[En savoir plus](#)

Pacifique : malgré les doutes, la Chine déterminée à s'imposer

Le ministre chinois des Affaires étrangères a terminé le 4 juin une visite de dix jours dans huit nations du Pacifique. Une tournée destinée à imprimer le sceau de la Chine sur la région alors que la fracture entre les démocraties libérales et l'axe Pékin-Moscou se précise en Europe comme en Asie. Si la région reste dubitative face à l'offre chinoise, Pékin reste un maître au jeu de la patience.

[En savoir plus](#)

Quelle gouvernance pour les océans ?

Si loin, si près. Si loin, car peu d'entre nous les connaissent. Si près, ils sont indispensables à notre vie sur Terre. Les océans. Immensité bleue qui recouvre les 2/3 de la planète. Bien commun de l'humanité, les océans appartiennent à tous et personne à la fois. Sans foi, ni loi, le premier arrivé est le premier servi. Comme pour dompter notre animalité, sous l'égide des Nations unies un traité inédit pour protéger la haute mer et ses ressources est en pourparlers. Si tous les États se mettent d'accord et ce n'est pas une mince affaire, cet accord international contraignant verrait le jour cette année 2022. Ce texte a pour but la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine. Alors comment concilier les intérêts de chacun ? Quelle gouvernance pour les océans ?

[En savoir plus](#)

VIE DES ADHERENTS

Marge record pour CMA CGM

CMA CGM a publié le vendredi 3 juin ses résultats au premier trimestre. Des chiffres à nouveau au plus haut. Le groupe annonce aussi une première commande de navires au méthanol.

[En savoir plus](#)

JOURNAL OFFICIEL

JO du 08.06.2022

- [Décret n° 2022-862](#) du 7 juin 2022 relatif au comité social d'administration de l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité

Notice : le décret est pris en application de l'article 9 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, qui prévoit la fusion du comité technique, du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et du comité social et économique de l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité au sein d'une nouvelle instance dénommée comité social d'administration. Le décret fixe la composition et les attributions de la représentation du personnel au sein du conseil social d'administration ainsi que les modalités d'élection des représentants du personnel.

- [Décret n° 2022-866](#) du 8 juin 2022 relatif aux attributions de la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de la mer

- [Arrêté du 2 juin 2022](#) portant nomination au cabinet de la ministre des Outre-mer

Résumé : Sont nommés au cabinet de la ministre des Outre-mer :

- M. François-Xavier BOELL, conseiller économie et emploi, à compter du 2 juin 2022 ;
- M. Guillaume VAILLE, conseiller budget et finances locales, à compter du 2 juin 2022 ;
- M. Etienne DE LA FOUCHARDIERE, conseiller agriculture, pêche et mer, à compter du 6 juin 2022 ;
- M. Mejdi JAMEL, conseiller affaires institutionnelles et régaliennes, à compter du 7 juin 2022.

JO du 09.06.2022

- [Arrêté du 23 mai 2022](#) relatif à la mise en œuvre d'une aide visant au soutien des entreprises de pêche pour faire face à l'augmentation des prix des matières premières et notamment de l'énergie liée à l'agression de la Russie contre l'Ukraine dans le cadre du plan de résilience économique et sociale

Notice : afin de soutenir les entreprises de pêche confrontées à l'augmentation des prix des matières premières, et notamment de l'énergie, liée à l'agression de la Russie contre l'Ukraine, est octroyée une aide correspondant à une remise de 35 centimes par litre de carburant acheté du 17 mars au 31 juillet 2022, dans la limite des plafonds d'aides existants :

- pour la période du 17 mars au 31 mars 2022, l'aide correspond à une remise de 35 centimes par litre de carburant
- pour la période du 1er avril au 31 juillet 2022, l'aide correspond à une remise de 20 centimes par litre de carburant et vient en complément de la remise générale à la pompe de 15 centimes par litre de carburant.

Voir également : [Les aides carburant à la pêche confirmée jusqu'à la fin juillet](#)

JO du 10.06.2022

- [Arrêté du 9 juin 2022](#) relatif à la composition du cabinet de la Première ministre

A noter : sont notamment nommés au cabinet de la Première ministre :

- Directeur de cabinet : M. Aurélien ROUSSEAU ;
- Directeur adjoint de cabinet : M. Etienne CHAMPION ;
- Conseiller technique entreprises, services financiers, attractivité et export : M. Philippe ENGLEBERT ;
- Conseillère technique petites et moyennes entreprises, artisanat, tourisme et économie sociale et solidaire : Mme Julia CLAVEL ;
- Conseiller technique outre-mer (Pôle affaires intérieures) : M. Antoine POUSSIER.